



Montreuil, le 25 juin 2019

CGT FRANCE COMPETENCES

Pétitions pour le maintien des titres restaurants

Par la présente, nous tenons à communiquer à la direction notre mécontentement concernant son choix relatif au financement des frais de restauration :

1. Le scénario retenu n'est pas celui plébiscité par les salariés : pourquoi alors nous a-t-on posé la question ?
2. La direction introduit l'indemnité de télétravail, certes réclamée de longue date, mais totalement hors sujet dans la mesure où règlementairement cette dernière concerne les frais de fluides (*chauffage, électricité*) et d'abonnements téléphoniques et internet.
3. La décision de la direction de supprimer les tickets restaurant les jours de télétravail, représente une perte significative de pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés (*cf : le financement du repas s'élève actuellement à 5.5€ contre 0€ à Canopy !*). Alors qu'un autre choix - celui en l'occurrence de nombreuses structures comparables (*Pôle Emploi, OPCO 2I, ...*) - aurait été possible.

Nous restons opposés à ce choix et demandons à la direction de reconsidérer sa position dans l'intérêt de ses collaborateurs.

Nom & prénom	Signature

Pétition à remettre à votre délégué syndicale CGT : Karima IBN TAIEB

Fédération des Sociétés d'Etudes